

À PARTIR DU
30/09/2025



Merci de sortir les bacs la veille après 19h et de les ranger après collecte.

En cas de neige, n'oubliez pas de **dégager vos bacs et leurs accès** pour qu'ils puissent être collectés.

VEYRIER-DU-LAC

ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

Mardi : 5h à 12h

Jeudi : 5h à 12h

Collectes maintenues

Jours de collecte

Voies spécifiques
rue de la Voûte, rampe
de Fessigny et chemin de
Beauregard

En cas de jour férié

VOIES SPÉCIFIQUES

Vieille route des Pensières

Crêt des Vignes

Impasse du Port

Route de Morat

Chemin des Barattes

Chemin du Chapitre

Route de la Combe

Chemin des Charmettes

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DES ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

chemin de la Mavéria, route des Pensières en bas de
Fondation Merieux.

plage de la Brune, chemin de Rampon.

parking des Pérouzes.

route de Morat Cimetière, route de la Corniche.

parking haut du chemin de la plage de la Brune.

parking angle route de la Brune et route du port.

parking Cimetière route de Morat, route de la
Corniche, parking des Pérouzes, chemin de la Mavéria

angle de la route de Menthon et de la route de
Thônes

Au Grand Anancy
LE TRI
se simplifie

Tous les emballages et
tous les papiers se trient !

EMBALLAGES ET PAPIERS*

Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.



Bouteilles et flacons
plastiques



Briques alimentaires et
emballages en carton



Tous les papiers



Tous les autres
emballages en plastique



Tous les emballages
en métal



Tous les petits
emballages métalliques

EN VRAC,
SANS SAC



EMBALLAGES EN VERRE*



Bouteilles, pots et bocaux en verre
Sans bouchon, ni couvercle



*Géolocalisation des points
d'apport volontaire sur
www.grandannecy.fr

COMPOSTAGE



Les déchets organiques sont compostables
Composteur gratuit sur demande (formulaire sur www.grandannecy.fr)



ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses...), mouchoirs,
couches, brosse à dents, paille...

À jeter en sac fermé dans la poubelle
ou conteneur des déchets non recyclables.



Les autres déchets (meubles, électroménagers, cartons, produits chimiques...) sont à déposer à la déchèterie.
+ d'infos : www.grandannecy.fr